

Le 25 mars 2020, à 12h00

**L'Union Régionale dénonce des décisions de l'Etat déconnectées de la réalité :
OUI au confinement, NON à la mise en danger de la santé des patients
et à l'engorgement des urgences !**

Alors que l'actualité est monopolisée par le Covid-19 et qu'un durcissement des mesures de confinement est entré en vigueur le 24 mars 2020, les Médecins Libéraux représentés par l'URPS MLB soutiennent **la stratégie de confinement mise en place par le Gouvernement**, qui est essentielle pour ralentir la propagation de l'épidémie.

Pour autant, quel n'a pas été leur effarement, leur colère de découvrir - lors de l'interview du Premier Ministre sur TF1 le 23 mars au soir - qu'à compter du lendemain matin, **de nouvelles restrictions viseraient désormais les déplacements de toute personne, pour « motifs de santé » ?**

Le [décret en question](#), publié au Journal Officiel le 24 mars 2020, dispose que :

« (...) I. - Jusqu'au 31 mars 2020, tout déplacement de personne hors de son domicile est interdit à l'exception des déplacements pour les motifs suivants en évitant tout regroupement de personnes : (...) 3° Déplacements pour motifs de santé à l'exception des consultations et soins pouvant être assurés à distance et, sauf pour les patients atteints d'une affection de longue durée, de ceux qui peuvent être différés ; (...) II. - Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un **document leur permettant de justifier** que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions. (...) »

Le suivi médical ne peut se limiter au Coronavirus ou aux affections de longue durée

Des expériences observées sur le terrain – particulièrement depuis l'entrée en vigueur de ce nouveau décret – se font l'écho de personnes n'osant plus prendre contact avec leur médecin pour des soins courants, de peur d'être contaminées ou verbalisées en se rendant au cabinet... **Les Médecins Libéraux généralistes et spécialistes expriment leur plus vive inquiétude à ce propos, et craignent qu'une partie de la population se retrouve en déshérence, renonçant à des soins.** Solliciter un avis médical sur ses symptômes via une consultation, sans attendre la moindre aggravation, contribue à limiter les pertes de chances et à sauver des vies.

Si la **téléconsultation** constitue une solution judicieuse, adaptée en ces temps de crise sanitaire, elle **ne peut constituer le remède miracle** pour les médecins et tous leurs patients. Comment assurer par ce biais les pesées régulières, le suivi de l'alimentation ou encore la vaccination des nourrissons ? Comment écouter les poumons à travers un écran ? Comment imposer à nos aînés ou aux publics vulnérables de se débrouiller pour se connecter s'ils veulent être soignés en ces temps de crise, particulièrement anxiogènes ? La téléconsultation est un outil mais sûrement pas la solution universelle.

Par ailleurs, pourquoi réduire la liste des déplacements autorisés au seul suivi des patients atteints d'une **affection de longue durée ou à des soins ne pouvant être reportés** ? Comment le patient saura-t-il si l'examen de ses symptômes peut attendre la sortie de crise ? Comment assurer le suivi de ceux ayant des pathologies instables nécessitant un examen clinique ? Qu'en est-il des patients ayant des fragilités psychiatriques ? Ou encore des accidents domestiques en hausse ? Et quid du justificatif requis lors des contrôles par les forces de l'ordre ? La médecine de ville doit-elle se mettre à produire des attestations de rendez-vous ? Les patients doivent-ils consulter avec la peur au ventre ?

La réponse à toutes ces questions serait-elle de ne plus se tourner vers son médecin ? Mais d'attendre, quitte à recourir aux urgences en dernier recours, ou quitte à ce que, tant pis... il soit trop tard. **Ces décisions sont totalement inadmissibles pour nos patients et pour les professionnels de santé de ville.**

Patients, votre santé est précieuse : gardez le réflexe d'appeler votre médecin au quotidien

Les soins courants et les pathologies autres que le Coronavirus méritent bien sûr d'être traités avec la plus grande attention. C'est pourquoi **les médecins recommandent à leurs patients de garder le réflexe de les appeler : la meilleure conduite à tenir sera alors envisagée, conformément aux contraintes réglementaires** (report de la consultation, téléconsultation, venue au cabinet).

De ce fait, les Médecins Libéraux invitent leurs patients à ne pas céder à la psychose, et à ne **surtout pas mettre en danger leur santé ou celle de leurs proches**, en ne sollicitant pas leur médecin lorsque c'est nécessaire.

Le suivi médical de nos patients ne peut se limiter au Coronavirus. Il ne faut surtout pas laisser penser qu'une partie de la population doit renoncer aux soins légitimes dont elle a besoin.

Des cabinets médicaux sur le pied de guerre, pour soigner au mieux les patients

Depuis le début de cette crise sanitaire, les Médecins Libéraux rappellent leur **mobilisation sans faille pour continuer à assurer au mieux la continuité des soins habituels**. Faut-il aussi souligner que depuis le passage en phase 3, la médecine de ville se retrouve en première ligne de la gestion de l'épidémie, avec l'examen et le suivi à domicile des patients symptomatiques et non testés, et des soignants sous équipés par la dotation de l'Etat et la gestion de cette urgence sanitaire absolue ? Les pouvoirs publics sont-ils conscients que **des médecins meurent ou tombent malades et qu'ils ne peuvent plus assurer les soins à la population** ? Ce déni de réalité affiché vis-à-vis des médecins en première ligne ne peut que démobiliser les médecins libéraux.

Or, malgré ces difficultés, les Médecins Libéraux se montrent proactifs et s'organisent au mieux pour **continuer à assurer la prise en charge quotidienne de leurs patients, dans les meilleures conditions possibles d'hygiène et de sécurité dans leurs cabinets afin d'assurer la sécurité de leurs patients**. Ceux qui ne l'étaient pas encore s'équipent aussi avec des outils de téléconsultation, afin de le proposer aux rendez-vous qui s'y prêtent. Pour les Médecins Libéraux, il s'agit d'un enjeu de santé publique.

Les **Médecins Libéraux de ville**, en concertation avec les partenaires locaux, travaillent activement à la structuration de modes de prise en charge des patients présentant les symptômes du Coronavirus (toux, fièvre, maux de tête), dans des cabinets médicaux organisés (double flux, etc.) ou dans **des centres ambulatoires dédiés au Covid-19**. Répartis sur l'ensemble du territoire breton, ces centres ambulatoires dédiés fonctionnent grâce à l'implication des professionnels de santé. Les premiers ont ouvert le 21 mars, comme à Brest et à Saint-Malo. Mais ces initiatives créées dans l'urgence, et avec les moyens du bord, se heurtent à des difficultés financières et matérielles (telles qu'assurer la protection des personnels ou le nettoyage des locaux) en dépit de solidarités observées ici et là. Nous avons besoin d'un soutien plus massif de l'Etat pour faire face à cette crise et nous ne sommes pas entendus !

Les Médecins spécialistes Libéraux, acteurs volontaires pour participer à la prise en charge Covid-19

Les **Médecins Libéraux exerçant dans des établissements privés** sont également prêts, et **demandent à être associés à part entière**, aux côtés des centres hospitaliers de référence et de la médecine de ville, à **la coordination des soins Covid-19**.

Depuis le déclenchement du plan blanc, les cliniques ont chamboulé leur organisation et déprogrammé des milliers d'actes et d'interventions dans la région. Les Médecins spécialistes Libéraux sont prêts à recevoir des patients, **mais s'insurgent, du manque d'association de leurs structures dans les protocoles de prise en charge des patients symptomatiques ou diagnostiqués Covid-19, et en particulier du manque de dépistage massif.**

Dépistage, évaluation de la sévérité de la maladie, prise en charge et surveillance des patients, ou encore suivi de l'aggravation des symptômes, sont autant d'étapes qui ne sont pas encore structurées qu'il est crucial d'organiser rapidement. **Les établissements privés et les laboratoires de ville ont leur rôle à jouer** pour soutenir les médecins généralistes, et éviter l'engorgement des centres de référence. Ainsi, **toutes les forces vives médicales doivent être pleinement intégrées et dotées de moyens** pour lutter contre cette épidémie. **Or, malgré leurs initiatives et leur implication, les Médecins Libéraux bretons ne peuvent que constater avec inquiétude que ce n'est pas le cas aujourd'hui.**

Les Médecins Libéraux s'organisent pour prendre en charge les patients Covid-19, mais il leur manque encore l'essentiel : les protections pour les soignants (SHA, masques, surblouses, charlottes, lunettes ou visières). L'épidémie n'est pas encore à son pic chez nous en Bretagne. Mais dans les prochains jours, si tous les soignants n'ont pas les protections nécessaires à ce type de prise en charge, nous les engageons, et en informons l'Etat, à se mettre en retrait et à renvoyer les patients vers les hôpitaux, au risque d'une saturation.

Dr Nikan MOHTADI
Président de l'URPS Médecins Libéraux de Bretagne

A propos de l'URPS MLB (Union Régionale des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux de Bretagne) :

L'URPS MLB est une association loi 1901, qui représente les 6 000 Médecins Libéraux bretons : généralistes et spécialistes. Elle intervient au quotidien pour remplir les missions suivantes :

- Représentation dans les instances régionales et locales, dans le déploiement de projets de santé, ainsi que dans des cellules de veille sanitaire
- Accompagnement et soutien à la structuration de l'offre de soins sur le territoire, ainsi qu'à l'organisation professionnelle des médecins
- Accompagnement de la formation et de l'évolution des pratiques professionnelles des médecins libéraux
- Valorisation du développement de l'exercice coordonné des professionnels de médecine libérale, et plus largement de tous les professionnels de santé libéraux en concertation avec les autres URPS.

Contacts presse :

- Olivia BRIANTAIS, directrice de l'URPS MLB o.briantais@urpsmlb.org
- Morgane GAULON-BRAIN, chargée de communication de l'URPS MLB m.gaulon-brain@urpsmlb.org

